

Amis de la collégiale Notre-Dame de l'Assomption de Vitry-le-François

Projet de Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire **Salle du Hoggar – église Saint Charles de Foucauld de Vitry-le-François** **le 31 mars 2023**

Gérald Gaillet, président salue l'assemblée et présente les excuses de Charles de Courson, député et de Sébastien Mirgodin, conseiller départemental représentés par Brigitte Hanse, conseillère départementale ; Monsieur le Sous-Préfet et Gérard Fuss, vice président sont également excusés.

Mesdames Anna Réolon et Catherine De Paep-Vega ainsi que Monsieur Christian Gonthier , adjoints au Maire sont présents.

Les Pères Marc Hémar, Edouard Bontoux et David Bonnetain sont également présents.

Le président ouvre la séance à 16h30 devant 80 membres présents ou représentés.

Une minute de silence est observée en mémoire de tous les Amis et Amies qui nous ont quittés depuis la fondation de l'association.

Gérald Gaillet soumet à l'approbation des personnes présentes le procès-verbal de la précédente assemblée générale qui est approuvé à l'unanimité.

Ensuite, Gérald commence la présentation du rapport moral. Il remercie la Ville de Vitry-le-François, la Paroisse et tous leurs collaborateurs.

Gérald continue et présente le rapport des activités 2022 :

- des panneaux sur pied (dont un exemplaire est présenté) vont être installés devant chaque chapelle avec des explications tant cultuelles que culturelles (en cours de réalisation). Quelqu'un demande dans l'assemblée s'il est possible d'inclure une traduction en anglais sur ces panneaux. Gérald répond pourquoi pas mais il faudra ajouter une autre langue (l'allemand?). Ça sera étudié en fonction de la place. Le Père Hémar suggère un QR code pour les traductions ce qui gagnerait de la place sur les panneaux.

- un meuble à roulettes est à l'étude pour accueillir les diverses informations et documents mis à la disposition du public.

- 4 aspirateurs ont été achetés ainsi que des produits d'entretien pour les « petites mains » qui font le ménage chaque mois de la Collégiale.

- Gérald présente le cachet de la credential qui est apposé sur les passeports des pèlerins, 5 tampons ont été fabriqués.

- des visites commentées ont été proposées le 15 août 2022 ainsi qu'aux journées européennes du Patrimoine.

Gérald précise que l'organisation des projets nécessite beaucoup d'heures de bénévolat avec peu de bénévoles pour leurs réalisations0

|

Il passe ensuite la parole à Hervé Castagna pour la présentation du rapport financier. Hervé remercie son épouse et Mme Philippot, l'experte comptable, pour leur aide précieuse. Ses

remerciements vont également à la ville de Vitry-le-François pour la subvention accordée à l'Association.

Il précise que les adhésions ont augmenté. Elles sont au nombre de 135 cette année. Il remercie les personnes qui soutiennent l'association et qui l'encouragent. Il constate que les différentes visites commentées ont contribué à faire connaître l'association.

Il poursuit en précisant que les fonds dédiés à l'orgue de chœur mais non utilisés peuvent être conservés et être utilisés pour d'autres travaux. Anna Réolon confirme mais Mme Philippot demande un écrit. Anna enverra un mail.

Il informe ensuite l'assemblée qu'un généreux donateur a légué à l'association une somme de 51 ;153,12 € dont une partie a déjà été utilisée :

- achat d'une vitrine d'information qui sera posée à l'extérieur de la Collégiale quand la DRAC aura donné son autorisation !
- achat de 4 aspirateurs sans fil et de batteries supplémentaires.
- achat d'une caméra et d'une télévision pour que l'organiste puisse voir le prêtre pendant l'office.
- achat d'un éclairage supplémentaire au niveau de la console de l'orgue.

Le solde sera utilisé pour d'autres travaux dans la Collégiale, travaux qui seront exposés lors du prochain CA.

Hervé présente le budget prévisionnel et passe la parole à Mme Philippot.

Mme Philippot revient sur les heures de bénévolat qu'il est important de chiffrer :12.400 € pour l'association avec les heures de ménage.

Elle précise que la personne qui a légué la somme de 51,000 € à l'association n'a pas laissé de directives précises pour l'utilisation de cette somme mais elle veillera à ce qu'elle soit utilisée pour des travaux dans la Collégiale.

Elle informe l'assemblée que le stock (guides, cartes postales, gravures) a été déprécié et conclut en confirmant la bonne tenue des comptes et leur exactitude.

Hervé conclut en remerciant la ville de Vitry-le-François et les services municipaux ainsi que les membres actifs de la Paroisse : l'équipe de nettoyage et l'équipe Saint Joseph.

Gérald procède au vote, la comptabilité est adoptée à l'unanimité.

Il est procédé ensuite au renouvellement du tiers sortant :

Conseillers sortants : Messieurs Yvon Didon , Hubert Robin et Philippe Jacquemin qui ne se représentent pas et Alain Boulant

Candidats(es) : Monsieur Alain Boulant et le Père Édouard Bontoux.

Les candidats sont élus à l'unanimité pour 3 ans.

Gérald poursuit en présentant les projets 2023 : sortie avec la société des Sciences & Arts ; remise en service imminent du site Web de l'association, installation d'une vitrine extérieure place Royer Collard, reprise des peintures des portes extérieures, réhabilitation du deuxième WC, transformateur à déplacer, mise en sécurité des œuvres prêtées par le Louvre, l'installation de présentoirs pour les chapelles, un meuble à roulettes pour la communication, un panneau d'affichage rénové, achat de produits d'entretien pour l'équipe ménage... Il constate et déplore que les projets avancent doucement.

En ce qui concerne les animations, des festivités sont prévues pour fêter le 125ème anniversaire de la Collégiale qui coïncide avec les 20 ans de l'association : le 2 juillet rassemblement festif avec une messe d'action de grâce, une exposition rappelant l'histoire de la Collégiale du 2 juillet au 17 septembre, l'inauguration d'une plaque en remerciements aux anciens curés, un bureau de poste temporaire le 2 août avec création d'un cachet spécial, d'une carte postale et de 2 timbres personnalisés ainsi qu'un grand concert en octobre ou novembre.

Le Père Hémar prend la parole et présente l'ébauche du programme du 2 juillet avec notamment dans l'après midi, un jeu pour que les enfants découvrent les chapelles et la Collégiale, et, en soirée, l'inauguration de la plaque des anciens curés de Vitry.

Gérald nous parle du bureau de poste temporaire qui se situera si c'est possible dans la Collégiale et Alain Boulant prend la parole pour proposer un grand concert avec le chef d'orchestre Paul Kuentz le 11 novembre. Anna Réolon approuve.

Hervé présente ensuite le nouveau site internet des Amis de la Collégiale qui ne sera accessible que courant avril. Il en refait l'historique et précise que l'hébergeur est très compétent, réactif, sérieux, et raisonnable point de vue financier.

Le Père Hémar suggère une médiatisation avec une présentation dans la collégiale un dimanche après-midi. Anna Réolon propose le journal, le compte « facebook » de la Ville, le bulletin municipal...

Le Père Hémar qui doit partir, remercie l'association pour l'amélioration du bâtiment de la Collégiale. Il constate que dans le monde actuel, les gens sont en quête spirituelle et les églises sont des bâtiments qui attirent. Il revient sur le nettoyage des déjections des pigeons. Anna Réolon précise qu'une nouvelle campagne est programmée.

Elle remercie le bureau, les membres de l'association. Il y a du positif : les comptes sont bien tenus. Même si il y a des retards, la restauration se poursuit. Une nouvelle tranche de travaux est en cours. L'association sera tenue informée ainsi que la Paroisse. Elle remercie Alain Boulant et sera toujours à notre écoute.

Mme HANSE, conseillère départementale, prend ensuite la parole : elle approuve ce qu'a dit Anna Réolon, elle félicite l'association pour les nouveaux adhérents et lui souhaite plus de legs ou de dons. Mme Hanse demande à être informée de la date d'ouverture du site internet pour en faire la publicité. Elle nous encourage à prévoir des successeurs et nous souhaite bonne continuation.

Le président remercie les élus et les personnes présentes, clôt la séance à 18h20 et invite l'assemblée au verre de l'amitié.